

M. COLDWELL: L'ordre du jour de la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères est-il prêt? La plupart des ministres estiment-ils que l'article 2 du Pacte de l'Atlantique-Nord devrait être inclus dans l'ordre du jour?

L'hon. M. PEARSON: La plupart estiment, comme je l'ai dit, qu'il devrait y avoir un échange complet de vues. Je ne sais pas au juste quelle est l'attitude officielle; il n'y a eu aucun accord officiel, mais il a été convenu en général que nous parlerions des facteurs économiques et sociaux.

M. GREEN: Comment ces entretiens cadrent-ils avec les conférences sur les accords commerciaux, qui sont en cours? Il se peut, me semble-t-il, que ces réunions des ministres du Commerce ou des ministres des Finances ou de leurs représentants entrent en conflit avec les réunions de ces ministres de pays étrangers, lorsqu'il s'agit de questions économiques et de questions sociales. Comment se propose-t-on d'éviter la discussion des mêmes sujets?

L'hon. M. PEARSON: Je n'ai connaissance d'aucune réunion en train d'être tenue par les ministres du Commerce ou ceux des Finances des pays du groupe de l'Atlantique-Nord. Les ministres des Finances ou leurs représentants (dans le cas du Canada, c'était le haut commissaire) ont tenu des réunions, où ils ont discuté le côté financier des programmes de défense qu'on est en train d'élaborer, mais aucune question financière générale, de sorte qu'il ne devrait y avoir aucun conflit de compétence. Une autre réunion sera tenue devant le Conseil de l'Atlantique-Nord: celle des ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France. Leurs discussions n'auront aucun rapport organique avec celles des réunions du Conseil des pays de l'Atlantique-Nord, car les ministres des Affaires étrangères de ces pays tiennent des réunions périodiques. Cependant, quelques-uns des sujets que ces ministres discutent intéresseront les membres du Conseil et il se peut que ces membres participent plus tard à une discussion de ces sujets.

M. GREEN: Qu'en est-il de la conférence commerciale de Torquay, à laquelle assisteront tous les représentants du groupe des nations de l'Atlantique-Nord?

L'hon. M. PEARSON: La conférence de Torquay, qui se tiendra en septembre, est tout à fait distincte des autres. Tenue en vertu des arrangements de Genève, elle visera à discuter la question de réductions supplémentaires des tarifs. Elle ira plus loin dans la voie de ces discussions engagées en vertu des arrangements de Genève et commencées à Annecy.

M. GREEN: Que voulez-vous dire en parlant de questions économiques et sociales? Pouvez-vous nous en citer un exemple?

L'hon. M. PEARSON: Je pense seulement à des questions dont la discussion servirait à poser la pierre d'assise d'une collaboration économique générale entre les membres du groupe de l'Atlantique-Nord, non à des pourparlers commerciaux ni à rien de ce genre. Quant aux questions économiques, il se peut que nous ayons à créer ou à établir quelque institution dépendant du Conseil de l'Atlantique-Nord et accomplissant la même tâche que l'A.C.E. est en train d'accomplir. Je ne veux pas donner de détails plus abondants, mais je ne veux pas laisser croire que nous ferons autre chose que parler de principes et d'organisation au cours de ces causeries économiques. Quant aux questions sociales, si nous les abordons (et je crois que nous les aborderons), nous verrons ce que nous pouvons faire à titre de groupe des pays de l'Atlantique-Nord pour renforcer le sentiment de solidarité et d'union, par l'échange de renseignements et l'échange de vues